

Nouvelles du conseil du 27 mars 2023

Berges de la Suze : une coupe très provisoire

Le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze, qui va entamer les travaux visant à appliquer le plan d'aménagement dessiné pour notre commune, transmet une annonce importante, que relaie la Municipalité. Durant la semaine qui s'achève ou durant la prochaine, des travaux de coupes drastiques seront menés le long du chantier ouvert entre le pont de la rue des Prés et le pont sis en amont de l'entreprise Sonceboz SA. Pour effectuer les travaux prévus, qui amélioreront nettement la valeur naturelle de la rivière, il est en effet indispensable de raser complètement les arbres et autres buissons bordant actuellement le cours d'eau. Mais que la population se rassure : les plantations seront renouvelées dès les travaux terminés sur les berges. Des essences indigènes et enrichissantes pour la biodiversité seront mises en terre et auront tôt fait de rendre à la Suze de Sonceboz son charme de la belle saison.

L'AS-SEA, une opportunité pour les sociétés locales

L'association est étroitement surveillée par l'Exécutif communal

La Municipalité rappelle ici que l'Association Sonceboz-Sombeval d'embellissement et d'animation (AS-SEA) est la digne successeuse de la Ceass et poursuit exactement le même but. Seule la forme de cette organisation a changé, son objectif demeurant d'embellir le village et de participer à son animation, en apportant son soutien aux sociétés locales.

Saine émulation

Tout au contraire de concurrencer les sociétés locales - jamais elle ne mettra sur pieds une manifestation qu'une de ces dernières souhaite porter-, l'AS-SEA entend les associer tant que possible à ses actions. La nouvelle organisation induit donc une saine émulation et une collaboration efficace, tout en continuant à porter les événements phares de l'ancienne Ceass, à savoir en particulier la traditionnelle Balade gourmande automnale et la Fête du village. Cette dernière, soulignons-le, constitue une excellente occasion pour les sociétés de s'impliquer en se faisant donc mieux connaître et en renflouant leurs caisses. En contribuant à proposer des occasions de rencontres, en mettant la main à la pâte pour dynamiser la vie sociale, ludique et festive de Sonceboz-Sombeval, l'AS-SEA participera incontestablement à créer des conditions plus favorables pour les groupements sportifs, culturels ou autres, en soutenant l'habitude et le besoin de manifestations endogènes.



Animer la localité en soutenant les sociétés locales : l'AS-SEA poursuit le même but que l'ancienne Ceass



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Sous contrôle

Quant à son financement, l'AS-SEA ne pèse pas plus lourd, sur les finances communales, que sa prédécesseuse. En effet, elle touche une subvention annuelle de 20 000 francs, à laquelle s'ajoute une garantie de déficit de 10 000 francs si besoin. Son budget est évidemment bien supérieur ; il atteint quelque 100 000 francs, pour organiser des actions destinées à l'ensemble de la population. Il convient de souligner que le Conseil municipal possède un droit de regard complet sur les comptes de l'association, laquelle est donc en permanence sous contrôle communal. Avec la nouvelle structure en association, cette surveillance est officialisée et la sécurité financière donc désormais garantie.